



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pauvreté

Question écrite n° 16755

## Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur l'adoption du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Ce plan qui structure la politique de solidarité du Gouvernement face à l'urgence sociale prévoit la mise en place de mesures immédiates contre la précarité. Il prévoit notamment le rattrapage du niveau du RSA-socle et la hausse du plafond de la CMU complémentaire. Ce plan s'adresse aussi aux jeunes de 18 à 25 ans, sans emploi ni formation à qui un contrat d'insertion garantira un revenu équivalent au RSA. Pour les sans-abri et les demandeurs d'asile, 9 000 places d'hébergement seront créées cette année. Il lui demande de bien vouloir le tenir informé des dispositions qu'elle compte prendre afin de tenir le Parlement régulièrement informé de l'impact, aussi bien à court qu'à moyen terme, de ce plan notamment auprès des plus fragiles de nos concitoyens.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Vauzelle](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (16<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16755

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Handicapés

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 janvier 2013](#), page 975

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)